C’est pas un crime d’être patron de Kokou Denis Adaku (Open Mind Publishing - 2014)



Copyrighted Material

C'EST PAS UN CRIME

d'être patron



Kokou Denis ADAKU

Open Mind Publishing

Copyrighted Material

[Publié à l’origine dans **C Le Mag** N° 127]

Premier volume d’une collection d’ouvrages « qui essaient de combattre les préjugés pour un monde meilleur », ce livre a été écrit en réponse aux systématiques attaques dont est victime le patronat qui, rappelons-le, n’est pas composé uniquement de multimilliardaires fraudeurs sur lesquels il faudrait taper très, TRES fort de temps en temps, l’auteur tente ici de s’attaquer impartialement aux stéréotypes et aux généralisations de café du village, et signale au passage que sans patron, quel qu’il soit, il n’y a pas d’emploi et que l’entreprise, c’est aussi la création, l’initiative. Au lieu d’être barbant comme on aurait pu s’y attendre avec un sujet sensible sans cesse battu et rebattu par nos "fins" politique actuels, le propos est même empreint d’humour et sa forme, vive. Et on échappe le plus souvent, merci, à la caricature à laquelle on a souvent droit dans beaucoup de pamphlets pas toujours très fins et, de plus, la relativisation de certains chiffres, souvent utilisés à but de propagande, de gauche comme de droite, ouvre les yeux sur la réalité économique : pour plus de trois millions (!) d’entreprises françaises, combien de vrais « patrons-voyous » ? Comment est-il possible de mettre les PME dans le même panier ? Pourquoi systématiquement opposer les intérêts des chefs d’entreprise et des employés ? Si on ne fera pas de l’auteur de cette chronique un fervent du capital, idem du marxisme d’ailleurs, c’est pas un crime d’être informé et de faire ensuite la part des choses. A vous de voir si vous ressentez le même besoin.

139 pages, 9,90 €

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n’engagent que leurs auteurs.